

[Texte]

Mr. Ellis: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Speaker, like others at the table, we welcome you to this committee. Over the years we have grown to appreciate the support staff you have and the work you do, and we look forward to this annual, albeit brief, discussion.

I have one brief comment and two questions. One is, Mr. Speaker, to say to you, and I am sure you know from previous experience, that the details we receive in this document are in much more detail—complete documentation—than any other department in the House. I, for one, am particularly pleased that this, which started some few years ago, is carrying on. We have in this expenditure of the House of Commons, within the total government expenditure, absolutely nothing to hide from the public, and I think it is an excellent point that everything we do is spelled out in full and complete detail, as it should be.

• 1545

Having said that, I have two questions of you that you may want to refer. This committee has recommended over the past several months a couple of items that I think are particularly necessary for the work of Members of Parliament. One of those had to do with the provision of machines called “fax machines”—duplicators—and the second was the provision of machines known as personal computers, to augment the word-processing capacity within our offices. These went to the Commissioners of Internal Economy, if my memory serves me well, last year, and we have not yet seen any response from them.

That is one question. I will give you the second one now, because I know you will take note of it.

We recently received from you a detailed note expanding the amount of money available to our offices for staff purposes. The timing could not have been better. All of us were having some considerable difficulty in trying to keep up with wages that are paid in this city and in keeping the high-quality staff necessary in today's Parliament.

There was, however, in the statement a ceiling of, if I recall the figure, about \$47,000 for one category, and there was the provision that only one person could be so named and could be at that level. I am aware that a number of Members of Parliament have no desire to have one person named at the level of \$47,000. But the way the provisions were written, they would preclude any member from having two top-notch people if you could get them at about \$35,000 a year. It seems to me it is time we looked at a global budget, so members, who I think are responsible, could be given the full responsibility for their

[Traduction]

M. Ellis: Merci, monsieur le président.

Monsieur le Président, je tiens moi aussi, à l'instar des autres personnes présentes autour de cette table, à vous souhaiter la bienvenue au Comité. Nous avons appris, au fil des ans, à apprécier le travail de votre personnel de soutien, ainsi d'ailleurs que le vôtre, et c'est avec plaisir que nous participons à cette discussion annuelle, même si elle ne peut se prolonger trop longtemps.

J'aurai une rapide observation à faire et deux questions à poser. Je tiens donc d'abord à vous dire, monsieur le Président, et vous en êtes certainement conscient, que ce document qui nous est présenté aujourd'hui est beaucoup plus détaillé—beaucoup plus complet—que tout ce qui peut nous être par ailleurs proposé du même genre à la Chambre. Je suis, en ce qui me concerne, particulièrement satisfait de cette nouvelle habitude qui a commencé à être prise il y a quelques années. Ce budget des dépenses de la Chambre est absolument transparent pour le public, et je pense que nous n'avons qu'à nous féliciter de ce que tout ce que nous faisons soit ainsi exposé de la façon la plus complète et la plus transparente. C'est ainsi que les choses doivent se passer.

Cela dit, j'ai deux questions à vous poser, pour lesquelles vous voudrez peut-être passer la parole à quelqu'un d'autre. Notre Comité a fait, il y a déjà plusieurs mois, quelques recommandations touchant plus particulièrement l'organisation du travail des députés. L'une de ces recommandations concernait l'acquisition de «télécopieurs», et l'autre de ce qu'on appelle des ordinateurs personnels, qui permettraient à nos bureaux de traiter un plus grand volume de textes. Ces deux recommandations ont été transmises au Bureau de la régie interne, et si ma mémoire ne me trompe pas, l'an dernier; nous n'avons toujours aucune réponse.

Voilà donc une première question. Et puisque je vous vois prendre des notes, je vais lire la deuxième tout de suite.

Vous nous avez fait parvenir, récemment, une note détaillée portant sur les augmentations mises à notre disposition pour la rémunération de notre personnel. Ces augmentations ne pouvaient pas mieux tomber. Nous avons tous en effet beaucoup de mal à concurrencer les salaires qui sont offerts dans cette ville, et à maintenir dans nos bureaux le personnel de haute qualité dont nous avons besoin dans un Parlement moderne.

Cette note explicative fixait, cependant, un plafond de 47,000\$, si je me souviens bien du chiffre, pour une des catégories d'employés, et il était bien précisé que nous ne pouvions avoir qu'un seul employé dans cette catégorie. Je sais que beaucoup de députés n'ont pas l'intention de recruter qui que ce soit à ce niveau. Mais ces dispositions empêchent également les députés de recruter deux assistants, de haut niveau, même s'ils leur versaient un salaire de 35,000\$ par an. Je pense qu'il est important que l'on commence à discuter de ces budgets de façon globale, pour que les députés, qui ont tout à fait conscience de